



| **Grande Seine 2015** |

## Le Département de Seine-Maritime organise un séminaire d'étude pour lutter contre les inondations de la Seine

Jeudi 2 décembre 2010 de 10h à 13h à l'Hôtel du Département, Salle des Conférences, Rouen

« **Grande Seine 2015** ». Sous l'impulsion du Département de Seine-Maritime qui en est à l'origine, le Pacte « Grande Seine 2015 » a été créé pour officialiser l'engagement pris par les collectivités locales, établissements publics, chambres consulaires, filières économiques, partenaires privés, de décider d'agir ensemble en faveur de l'aménagement durable de la Vallée de Seine. Ce programme de gestion et d'aménagement « Grande Seine 2015 » concentre des projets qui vont permettre à la Seine de prendre toute sa mesure : 110 actions planifiées, 30 maîtres d'ouvrage et 380 M€ d'investissement.



**Prévenir les inondations.** Parmi les enjeux de ce Pacte, figure la protection des biens et des personnes. En effet, les inondations par débordement de la Seine, combinées aux effets de la marée et du batillage, constituent un risque permanent mais une prévention efficace est possible.

Dans les actions envisagées, il est prévu d'aménager les berges en adéquation avec l'intégration urbaine et paysagère en utilisant des matériaux innovants plus respectueux de l'environnement. D'autre part, des Plans de Prévention des Risques seront conçus sur des territoires plus larges, il est prévu de renforcer et de mutualiser les connaissances sur les inondations par débordement (Système d'Information Géographique, modélisation des crues de référence ou de la remontée des eaux liée au changement climatique, bases de données sur les digues) et de favoriser une approche globale du risque (renaturation des berges sur des secteurs sans enjeu prioritaire).

**Première étape de la réflexion.** Le Département de Seine-Maritime organise le jeudi 2 décembre prochain un séminaire d'étude pour lutter contre « les inondations de la Seine : Quel risque ? Quelle prévention ? » Cette séance de travail sera organisée pour poser les problèmes (enjeux, vulnérabilités) et illustrer, au travers de retours d'expérience, les actions permettant d'éviter qu'une inondation ne se transforme en un grave traumatisme territorial. Ce séminaire a pour objectif de réaliser une étude visant à définir sur l'ensemble de la Seine-Aval, les outils opérationnels d'anticipation du risque et de réduction des impacts



En présence de Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime et de Frédéric Sanchez, Vice-président du Département de Seine-Maritime et de nombreux spécialistes, le séminaire se déroulera en 3 temps :

- 1<sup>ère</sup> partie : caractériser l'aléa et le risque encouru par le territoire
- 2<sup>è</sup> partie : repenser l'action publique, adapter l'aménagement au niveau de risque
- 3<sup>è</sup> partie : construire un cadre de référence sur la Seine-Aval

### CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | port. : 06 74 35 26 07 | [camille.delamare@cg76.fr](mailto:camille.delamare@cg76.fr)  
Directeur de la Communication : Pierre Bouho | port. : 06 80 58 59 68 | [pierre.bouho@cg76.fr](mailto:pierre.bouho@cg76.fr)  
[www.seinemaritime.net](http://www.seinemaritime.net)